



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5<sup>e</sup> séance du mardi 8 octobre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

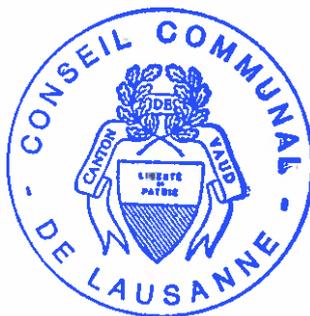
- vu le Rapport-préavis N° 2023/29 de la Municipalité, du 17 mai 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Pascal Gendre et consorts :  
« Prémption et transparence ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi huit octobre deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :